



## EURL CRASNIER SEBASTIEN

(Siret : 48921764600020)  
**M. CRASNIER**  
ZA Les Cormiers  
49460 FENEU

Entreprise titulaire de la qualification

### Qualibois module Air

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)

*Période couverte par le certificat : 02 février 2021 au 02 février 2022*

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 05/08/2020 : 5394141604 - AXA FRANCE IARD (Paris)
- décennale au 05/08/2020 : 5394141604 - AXA FRANCE IARD (Paris)

### Qualibois module Eau

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique (chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc.) et des poêles

*Période couverte par le certificat : 12 septembre 2020 au 12 septembre 2021*

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 05/08/2020 : 5394141604 - AXA FRANCE IARD (Paris)
- décennale au 05/08/2020 : 5394141604 - AXA FRANCE IARD (Paris)



### Numéro Qualibois : QB/19816

Forme juridique : SARL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 16 avril 2021

**Gaël Parrens,**  
Président de l'instance de  
qualification

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS  
SIRET 489 907 360 00049



**Qualibois** est un signe de qualité géré par **Qualit'EnR**.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 02 février 2023 pour Qualibois module Air, 12 septembre 2022 pour Qualibois module Eau